

KYSTE HYDATIQUE, PREMIER CAS EN AVEYRON

Par E. BOUDAY (*) (**)

Hydatid cyst, first case in the department of Aveyron (France).

Summary: *The author reports the first known case of liver hydatid cyst, occurred in 1992 in the Aveyron (France), a rural department where the sheep-breeding remains important.*

Résumé : *L'auteur rapporte le 1^{er} cas connu de kyste hydatique du foie survenu en 1992 dans le département de l'Aveyron. C'est le département rural où l'élevage du mouton reste important.*

L'hydatidose demeure un grave problème de santé publique malgré les programmes de lutte contre cette maladie, problème d'importance mondiale puisque dans certaines régions du monde elle constitue un véritable fléau.

Affection parasitaire, l'hydatidose est étroitement liée à l'importance de l'élevage du mouton, hôte intermédiaire principal de la maladie d'où sa présence dans les pays d'élevage ovin tels que l'Amérique du Sud, l'Australie, le Maghreb, l'Afrique de l'Est, le Moyen Orient; en Europe, ce sont les pays qui entourent le Bassin méditerranéen qui sont les plus touchés, en premier lieu l'Espagne; en France, les principaux foyers sont situés en Corse où l'on trouve environ 10 nouveaux cas par an pour 100 000 habitants, en Provence, à un moindre degré dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

L'épidémiologie liée au cycle évolutif du parasite qui fait intervenir les canidés (hôtes définitifs) et les ovins, caprins, porcins (hôtes intermédiaires) explique que la maladie touche essentiellement les populations rurales.

Jusqu'à présent, selon une enquête réalisée, aucun cas de kyste hydatique n'avait été signalé en Aveyron. L'observation que nous rapportons est le premier cas connu dans le département de l'Aveyron, département rural où l'élevage traditionnel du mouton reste important.

Mme M. C..., âgée de 51 ans, habite un petit village dans le canton de Bozouls, à 20 km au nord-est de Rodez; elle a plusieurs chiens dans sa maison et élève des chèvres. Elle consulte en juillet 1992 et à l'occasion d'un bilan pour migraine, on découvre for-

tuitement à l'échographie un kyste hépatique; l'examen tomодensitométrique confirme l'existence d'un kyste à contenu liquidien du lobe droit du foie situé dans les segments VII et VIII, d'un diamètre de 8 à 9 cm; il existe une image caractéristique de membrane flottante évoquant le kyste hydatique. Les tests sérologiques, hémagglutination indirecte et immunoélectrophorèse sont négatifs, le test Elisa est de 0,881; par contre, le sérodiagnostic de la toxocarose est positif, ce qui peut s'expliquer par un phénomène de réaction croisée. La patiente est opérée le 2 octobre 1992; on réalise une résection du dôme saillant avec ablation de la membrane prolifère. Les suites opératoires sont simples. L'examen anatomopathologique confirme qu'il s'agit d'un kyste hydatique. Il montre dans la membrane germinative de nombreuses vésicules prolifères et des ébauches de scolex. Nous prescrivons en post-opératoire du Zentel à raison de 400 mg/jour 3 semaines par mois pendant 3 mois. Un contrôle sérologique effectué le 15 avril 1993 montre que les tests sont négatifs.

Cette patiente a pu se contaminer soit en caressant ses chiens contaminés et en portant ensuite ses doigts à la bouche, soit à partir d'aliments végétaux consommés crus et souillés d'œufs provenant de fèces d'animaux infestés par le ténia échinocoque.

Nous avons voulu savoir si la maladie existait dans le département chez les animaux domestiques susceptibles d'héberger la forme larvaire du ténia échinocoque, donc à notre demande les services vétérinaires du département nous ont communiqué les résultats d'une enquête effectuée en 1989. Voici les chiffres des taux d'infestation par espèce :

- bovins : 0,157 %,
- ovins : 0,151 %,
- porcins : 0,015 %.

(*) Centre hospitalier général de Rodez, 12008 Rodez Cedex.
(**) Courte note n° 1444. Acceptée le 30 novembre 1993.

Malheureusement, aucune cartographie n'a encore été établie.

Ces pourcentages sont nettement moindres que ceux rencontrés en Corse ou en Provence où une enquête réalisée en 1980 à l'abattoir de Gap a montré les chiffres suivants :

- bovins : 1,13 %,
- ovins : 0,56 %,
- porcins : 0,66 %.

Les taux d'infestation sont plus importants si on étudie comparativement les chiffres fournis par des enquêtes sérologiques (immuno-électrophorèse).

Donc l'hydatidose animale existe dans notre départe-

ment avec son risque de contamination humaine. L'intérêt de notre observation est de susciter un regain d'intérêt vis-à-vis de cette maladie et de rappeler aux autorités publiques que les efforts de lutte contre cette zoonose majeure doivent être maintenus.

BIBLIOGRAPHIE

- CHERMETTE (R.). — *Importance et situation actuelle des échinococcoses larvaires en France*. Le Point Vétérinaire, 1983, vol. 14, n° 70.
- SAIMOT (A. G.) & COULAUD (J. P.). — Le traitement de l'échinococcosse (*E. granulosus*) par l'albendazole. *Bull. Soc. Path. Ex.*, 1985, **78**, 718-722.

Commentaire en séance : 13 octobre 1993

INTERVENTION DE M. ROUSSET

Vers les années 1985, nous avons eu connaissance d'un cas de kystes hydatiques pulmonaires chez une jeune agricultrice de l'Yonne (Annay, près de Tonnerre). Le vétérinaire des abattoirs a pu affirmer qu'il n'y avait pas d'enzootie locale de cette affection. Une enquête soignée a permis d'incriminer un chien provenant d'un élevage du Poitou secondairement fermé par décision préfectorale pour des raisons d'hygiène. Ceci explique la question posée à l'orateur : les chiens de la famille provenaient-ils du village ou d'un autre département ?

Réponse : D'une façon certaine, ces chiens, comme la malade, n'avaient pas voyagé.

INTERVENTION DE M. PICOT

Quelle est l'importance de l'abattage clandestin pour les communautés musulmanes dans l'Aveyron ?

Réponse : Il existe à Rodez et dans l'Aveyron une communauté de travailleurs musulmans ; il y a des abattages clandestins, leur importance reste modérée.